

Les familles de disparus interpellent Chirac

Le Collectif des familles de disparus en Algérie, dont le bureau se trouve à Paris, espère que la visite officielle de Jacques Chirac à Alger serve leur cause. Lundi, porte-parole et vice-président du collectif ont été reçus par le conseiller technique de l'Elysée. Au terme d'une discussion centrée sur la question des droits de l'Homme, le représentant du Président français a donné l'assurance que celle-ci sera portée à l'ordre du jour de la rencontre Chirac-Bouteflika.

M. Chirac entraînera-t-il pour autant son hôte sur le terrain des disparitions forcées, au risque de faire ressurgir l'accusation d'ingérence ? L'interrogation s'imposerait en effet. Cependant, le forcing opéré depuis une décennie par les familles de disparus pour rompre le silence maintenu autour de leur drame a finalement abouti. Les médias algériens,

leurs confrères d'outre-mer ainsi que les chancelleries étrangères commencent à se pencher sur le sujet. La visite de Jacques Chirac à Alger alors que se déroule en France l'Année de l'Algérie, c'est donc l'occasion ou jamais d'amener les autorités françaises à se prononcer.

De fait, un des invités de marque de l'émission « L'Algérie sans tabous », qui sera consacrée aux droits de l'Homme en Algérie, sera l'ambassadeur de France en Algérie. Reporters sans frontières (RSF) et la Ligue algérienne des droits de l'Homme ont mis à profit cette visite d'Etat pour porter le débat sur un plateau télévisé. C'est donc en collaboration avec Zalea TV (Télévision Zone d'action pour la liberté d'expression audiovisuelle) qu'un panel de journalistes, d'universitaires et d'artistes algériens seront placés le 2 mars face

aux caméras pour parler de la situation sociopolitique et des droits de l'Homme en Algérie.

Depuis le début du terrorisme et de la lutte antiterroriste, des milliers de personnes ont disparu. Une grande partie de ces disparitions sont le fait de terroristes. Mais les services de sécurité, tous corps confondus, sont suspectés d'avoir enlevé, séquestré, torturé et exécuté à tour de bras. D'où la difficulté, jusqu'à ce jour, pour les chancelleries étrangères d'aborder la question des disparus de manière frontale avec le gouvernement algérien.

Les rapports réguliers des ONG sur la situation des droits de l'Homme, la mobilisation des familles des disparus ont cependant produit leur effet. Voilà il y a peu de temps, à partir d'Alger, une délégation d'Amnesty International a encore évoqué le problème des enquêtes sur les disparitions

forcées et a demandé à auditionner les officiers de l'armée. La communauté internationale se montre, par ailleurs, plus sensible à la question et les organisations de défense des droits de l'Homme invitent les plus anciens partenaires européens de l'Algérie à pratiquer le travail de diplomatie qui est le leur afin que soit levé le tabou des disparitions forcées.

Human Rights Watch souhaite ainsi que Jacques Chirac, au cours de sa visite de trois jours, exhorte le Président Bouteflika à prendre des mesures spécifiques pour rétablir la vérité sur le sort des disparus.

Dans une lettre qu'elle a adressée le 21 février au Président français, cette ONG sollicite en ce dernier ses talents de médiateur. Human Rights Watch lui demande de convaincre le Président algérien de créer une commission d'enquête indépendante

qui plancherait sur les 7 000 enlèvements, œuvre des services de sécurité. C'est plus de disparus que ce qui est recensé dans tout autre pays, est-il écrit dans le dernier rapport de l'organisation humanitaire intitulé « Disparitions forcées en Algérie : vérité et justice s'imposent. »

Celle-ci attend donc que le gouvernement algérien tienne ses promesses de « vérité et de justice ». Pour cela, des moyens sont suggérés : vérifier les informations rapportées par les familles des disparus sur l'identité des kidnappeurs, informer celles-ci sur les exhumations de restes des charniers et préserver les preuves recueillies. Bref, Human Rights Watch demande que l'Algérie s'en tienne aux normes internationales de recherche des disparus et d'identification des restes humains.

Katia Debbouz

Le matin du 26/02/2003.